

Herbicide Banvel VM

Fiche technologique

Une préparation qui a fait ses preuves pour la suppression efficace des broussailles ligneuses et des mauvaises herbes à feuilles larges

- Suppression à large spectre démontée des broussailles formées de conifères et de feuillus
- Destruction au contact et suppression résiduelle efficaces des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces
- Absorption rapide par les racines et les pousses
- Préparation à faible volatilité conçue pour les zones industrielles non agricoles, les pâturages et les parcours naturels

Matière active

Dicamba – Groupe 4

Type de formulation

Solution

Une caisse contient

2 bidons de 10 L

Entreposage

Entreposer dans un endroit sec, à l'écart des autres pesticides, des engrais, des aliments et des moulées

Destruction au contact et suppression résiduelle efficaces



Témoin non traité



Banvel VM (2 L/ha)

Source: BASF Canada, SK

Mode d'action

Banvel^{MD} VM est un herbicide sélectif pour les broussailles ligneuses et les mauvaises herbes à feuilles larges. Banvel VM est absorbé rapidement par les racines et le feuillage. Il se répand ensuite rapidement dans toutes les parties de la plante, où il imite les auxines produites par celle-ci. Les auxines sont des hormones naturelles vitales pour le développement et la croissance de la plante. Cette action de Banvel VM produit une division cellulaire incontrôlée, une croissance irrégulière et finalement, la mort de la mauvaise herbe.

Mauvaises herbes supprimées

Broussailles ligneuses¹

Aulne, peuplier faux-tremble, sapin baumier, peuplier baumier, tilleul d'Amérique, bouleau, peuplier de l'Ouest, chêne à gros fruits, cerisier, orme, caryer, pin, rosier aciculaire, chêne rouge, épinette, érable à sucre, mélèze laricin, érable circiné, symphorine de l'Ouest, frêne blanc d'Amérique, bouleau gris, cyprès faux-thuya, rosier sauvage, saule, saule de Wolf

Mauvaises herbes à feuilles larges

Appliquer lorsque les herbes croissent activement.

Armoise absinthe², chardon des champs, petite herbe à poux, patience crépue², centaurée diffuse, pâquerette vivace, liseron des champs, grande herbe à poux, salsifis majeur, verge d'or, cerise de terre, kochia à balais¹, euphorbe érule², armoise douce, laitron des champs, herbe à la puce¹, ive à fleurs axillaires, soude roulante¹, matricaire inodore², petite oseille, séneçon jacobée, euphorbe à feuilles de serpolet, carotte sauvage¹

¹ Doit être mélangé en cuve avec du 2,4-D amine ou avec un ester de faible volatilité. Consulter l'étiquette pour connaître les doses

² Suppression des parties aériennes seulement

 **BASF**

We create chemistry

Environnement, santé et sécurité

Renseignements généraux

Combustibilité :	Non combustible
Réglementation :	Non réglementé par le TMD ni par le SIMDUT
Toxicité :	Faible (mot indicateur : Attention)
Délai de sécurité :	Lorsque le résidu de pulvérisation est sec. 12 heures après l'application dans les pâturages et les parcours naturels.

Toxicité pour l'utilisateur

DL ₅₀ par voie orale :	3 512 mg/kg
CL ₅₀ par voie cutanée:	>2 000 mg/kg
Irritation de la peau :	Mildly irritating
Irritation des yeux :	Modérément mais temporairement irritant
Bioaccumulation:	Non
Carcinogenic :	Non carcinogène
Mutagenic :	Non mutagène

Écotoxicité

Oiseaux :	Pratiquement non toxique (LD ₅₀ > 5 632 mg/kg)
Poissons :	Pratiquement non toxique à légèrement toxique (CL ₅₀ > 100 mg/L)
Insectes aquatiques :	Pratiquement non toxique à légèrement toxique (CE ₅₀ > 1000 mg/L)

Devenir dans l'environnement

Volatilité :	Modérée. Parce que le dicamba est présent sous forme de sel de diglycolamine, Banvel VM est moins volatil que certaines autres formules de dicamba.
Persistence :	Demi-vie dans le sol : de 1 à 4 semaines (habituellement 2 semaines).
Érosion :	Le risque que le dicamba se déplace sur un sol érodé est faible.
Lixiviation :	Le dicamba peut être lixivié dans les sols sablonneux ou dans les secteurs où la nappe phréatique est près de la surface du sol.
Ruissellement :	Le risque que le dicamba se déplace par ruissellement de surface est élevé.
Zones tampon :	Laisser une zone tampon adéquate pour protéger les plantes sensibles situées sous le vent par rapport au lieu traité. Consulter l'étiquette pour de plus amples détails.
Restriction pour le pâturage :	Ne pas laisser paître les vaches laitières en lactation sur les surfaces traitées pendant les 7 jours suivant l'application. Ne pas récolter comme fourrage vert ou pour le foin dans les 30 jours suivant l'application. Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

Précautions pour la manipulation

Lire l'étiquette de Banvel VM avant l'usage.
Pendant le mélange, porter des lunettes de protection étanches, des gants et une combinaison.
Se laver à fond après l'utilisation. Laver les vêtements séparément.

Premiers soins

Contact avec les yeux : Rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau et du savon.
Inhalation : Déplacer la personne incommodée à l'air frais et obtenir des soins médicaux immédiats.
Ingestion : Boire de l'eau, **ne pas** provoquer le vomissement et obtenir des soins médicaux immédiatement.

Appeler le 1-800-454-2673 pour une assistance 24 heures.

Pour plus d'information :

Visiter www.BetterVM.ca.

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.

BANVEL est une marque déposée de BASF Corporation; utilisée avec autorisation par BASF Canada Inc. © 2017 BASF Canada Inc.